



PRÉFET DU LOIRET

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, vendredi 2 octobre 2020

Réouverture des modules de prise de rendez-vous au service étranger de la préfecture du Loiret

Depuis le 15 septembre 2020, de nouvelles modalités d'accueil du public sont mises en place pour les personnes souhaitant déposer une demande de titre de séjour auprès de la préfecture du Loiret :

- Ouverture d'un calendrier de rendez-vous pour les usagers dont le titre de séjour arrive à expiration ou qui souhaitent changer de statut,
- Mise en ligne d'un formulaire de demande sur « Démarches Simplifiées » pour les usagers qui souhaitent déposer une première demande de titre de séjour. Ces derniers seront ensuite avisés par la préfecture d'un créneau de rendez-vous.

Pour toute information sur leurs démarches, les usagers sont invités à consulter la rubrique Ressortissants Etrangers du site internet de la préfecture du Loiret, fréquemment actualisée, et disponible à cette adresse :

<https://www.loiret.gouv.fr/Demarches-administratives/Ressortissants-etrangeurs>.

En cas de difficultés rencontrées dans leurs démarches, une foire aux questions est également mise à disposition sur ce lien.

**Cabinet du préfet
Service régional de la
communication interministérielle**

1/1

Tél. : 02 38 81 40 35
Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr

181, rue de Bourgogne
45042 ORLÉANS Cedex 1